**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 35 (1943)

Heft: 3

**Artikel:** M. Charles Böschenstein: chef de section pour la formation

professionnelle à l'Office fédérale de l'industrie, des arts et métiers et

du travail, prend sa retraite

Autor: C.S.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384346

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 1909 24 novembre. Premier rapport nettement favorable du Département des finances au Département des postes.
- 1910 Le Conseil fédéral désigne MM. Renner, adjoint à l'Inspectorat général des chèques, et Siegwart, chef du Contrôle des finances, pour entreprendre un voyage en France et en Autriche, avec mission d'étudier en chacun de ces Etats l'organisation de la Caisse d'épargne postale au double point de vue financier et technique, et de dégager de l'enquête les éléments utiles à l'introduction du système dans notre pays. Dans les conclusions de leur rapport, les enquêteurs préavisent chaleureusement pour la création de la Caisse d'épargne postale.
- 1912 En novembre, le Département des postes convoque pour la première fois une commission d'experts; sur 20 membres, une douzaine sont directeurs ou conseillers d'administration de banque. Un seul expert y représente la classe ouvrière, le conseiller national Eugster-Züst. (A suivre.)

## M. Charles Böschenstein

chef de section pour la formation professionnelle à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, prend sa retraite.

M. Charles Böschenstein vient de quitter son poste de chef de section pour la formation professionnelle après avoir rendu de grands services à l'œuvre de l'éducation professionnelle de la jeunesse. Nous saisissons cette occassion pour rendre hommage à cet homme qui s'est distingué par sa franchise et par son objectivité et qui, au cours de sa longue activité dans ce secteur si important de notre économie nationale, a fait preuve de beaucoup d'initiative et d'énergie. Nous en parlons en connaissance de cause, nous qui l'avons vu à l'œuvre depuis 1923, année où il vint occuper le poste d'inspecteur que le Conseil fédéral venait de créer.

Ce sont M. Böschenstein, M. Pfister, premier directeur de l'Office fédéral du travail, et le professeur Germann qui ont jeté les bases de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 26 juin 1930 que les Chambres fédérales adoptèrent à l'unanimité et qui entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1933. C'est dans cette loi et dans les ordonnances qui la suivirent, et dont M. Böschenstein fut également le principal artisan, que sont tracées les grandes lignes directrices de l'éducation professionnelle dans le commerce, dans

l'artisanat et dans l'économie domestique.

C'est à l'initiative de M. Böschenstein que l'on doit le plan unifié imposé à toutes les écoles de commerce et approuvé par le Département fédéral de l'économie publique. M. Böschenstein a en outre réglé avec beaucoup de compréhension et de tact la question de la validité des diplômes d'écoles de commerce. Lorsque, plus tard, des plans normalisés furent également introduits pour les écoles professionnelles, ce fut en grande partie aussi grâce au travail accompli par M. Böschenstein qui avait su se gagner le concours des associations et des écoles intéressées.

M. Böschenstein a voué un grand intérêt au développement de l'éducation professionnelle des apprentis. A cet effet, il était d'avis que la nécessité de parfaire leur instruction était plus grande pour les maîtres des écoles de commerce et des écoles professionnelles et artisanales que pour ceux des écoles secondaires dont le corps enseignant est formé par des études académiques. C'est ainsi que le Département de l'industrie, des arts et métiers et du travail et la Société suisse des commerçants ont organisé des cours réguliers pour maîtres, vendeuses, sténodactylographes, etc.

M. Böschenstein intervint également pour que d'importantes subventions fussent accordées aux jeunes apprentis de commerce qui méritaient d'être encouragés et qui désiraient approfondir leurs connaissances linguistiques et commerciales à l'étranger.

Il s'est intéressé tout particulièrement au sort des jeunes gens sortant d'apprentissage et qui cherchaient du travail. Son esprit d'initiative s'est une fois de plus manifesté de la façon la plus heureuse en créant des ateliers de perfectionnement où ces jeunes gens trouvèrent le gîte, le couvert et l'occasion de parfaire la connaissance de leur métier.

Comme bien l'on pense, un homme dont toute la vie fut jusqu'ici des plus actives ne pouvait pas cesser de travailler. En pleine vigueur d'esprit et de corps, il s'attaque à de nombreux problèmes dans le secteur de l'économie de guerre en corrélation avec l'instruction professionnelle et le ravitaillement. Pour lui vraiment: le travail, c'est la vie. Puisse-t-il bénéficier encore longtemps de sa robuste santé et faire profiter la jeunesse de sa grande expérience.

Si le départ de M. Böschenstein nous le fait vivement regretter, nous avons cependant la satisfaction de le savoir remplacé par son collaborateur à l'Office fédéral du travail, M. Schwander. Nous sommes certains de trouver en M. Schwander le digne successeur de M. Böschenstein. Cela nous garantit la continuité des bons rapports que nous avons toujours eus avec son prédécesseur. Nous en sommes heureux dans l'intérêt de notre jeunesse laborieuse.

Ch. Sch.